

Fiche descriptive à destination de l'employeur et des tiers financeurs

Initiation à l'analyse financière dans les associations et entreprises culturelles

En mode Présentiel

Analyser la situation économique de sa structure, la comprendre et se projeter.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne chargée de la gestion comptable et financière et souhaitant compléter ses connaissances en vue de définir ou d'adapter les projets de développement de la structure.

OBJECTIFS

- Acquérir les principes et maîtriser les outils de base de l'analyse financière
- Connaître et analyser les différents ratios et soldes intermédiaires
- Mettre en place des tableaux de bord et des indicateurs
- Acquérir les principes de base du contrôle de gestion et de la maîtrise des coûts

PRÉREQUIS

Posséder une connaissance avérée et une pratique de la comptabilité et notamment être en mesure d'élaborer un compte de résultat et un bilan.

CONTENU

- Rappels de comptabilité, finalités de l'outil comptable et présentation des tableaux de synthèse
- Le rôle de l'analyse et grands principes du contrôle de gestion
- L'analyse du compte de résultat, soldes intermédiaires de gestion et leur signification
- L'analyse du bilan : fonds de roulement, besoins de financement
- Les ratios clés : descriptifs et utilisation
- Le tableau de bord et les indicateurs
- Les participants doivent se munir d'une calculatrice, ainsi que des 2 derniers comptes de résultat et bilans de leur structure.

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

François BOITARD *Formateur pour adultes*

Sociologue et anthropologue de la culture, il est formateur spécialisé dans les relations interculturelles et l'élaboration, la mise en oeuvre puis l'évaluation de projets culturels sur un territoire.

Il est par ailleurs formateur en gestion et fiscalité des associations culturelles et intervient pour divers organismes ou fédérations d'associations (Fédération Léo Lagrange, Fédération des centres sociaux...), pour le CNFPT, les services de l'État (DRAC Centre, DRJS Centre...).

Il est également le principal consultant sur lequel s'appuie ARTES pour ses missions DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

La direction pédagogique est assurée par Cyrille BUREAU Directeur de l'organisme de formation.

Initiation à l'analyse financière dans les associations et entreprises culturelles suite

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est basée sur de nombreux exercices d'application réalisés à partir des données comptables et financières des structures des participants.

Pour cette formation, les participants devront apporter les comptes de résultat, le bilan ainsi qu'une calculatrice.

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de fin de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 3 jours (21 heures)

La prochaine édition de ce module débutera le : 23 novembre 2020

Tarif public FAZHAN : 1 590 euros, net de taxes, par participant

Tarif spécifique ARTES - Destiné aux personnes physiques, aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants : 990 euros, net de taxes, par participant

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de % (taux de réponses 0% - mesuré à partir du 1/9/2020)

Cette formation fait partie de la famille thématique Administration, Gestion, Compta, Juridique ([lien cliquable](#))

Formacode :

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

Initiation à l'analyse financière dans les associations et entreprises culturelles *suite*

